

L'Allocation Canada Nouveau-Brunswick pour le logement

L'Allocation Canada Nouveau-Brunswick pour le logement est un programme d'aide financière au loyer d'une durée maximale de trois ans pour d'aider les familles de travailleurs à faible revenu qui ont des enfants et qui ont de la difficulté à payer leur loyer en Nouveau-Brunswick.



Étape 1 Admissibilité



Vous travaillez au Nouveau-Brunswick.



Vous ne recevez pas de subvention au logement du Développement social. Vous êtes la seule personne de votre ménage à demander l'Allocation Canada Nouveau-Brunswick pour le logement.



Vous louez votre logement et votre résidence principale est située au Nouveau-Brunswick.



Vous êtes parent (ayant la garde principale d'au moins un enfant de moins de 19 ans ou une personne à charge handicapée de 19 ans ou plus).



Votre ménage gagne un revenu d'emploi annuel avant impôt entre 14 200 \$ et 38 000 \$. Votre revenu doit être déclaré à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Étape 2 Trousse de demande



En ligne

Ou



Par la poste

+

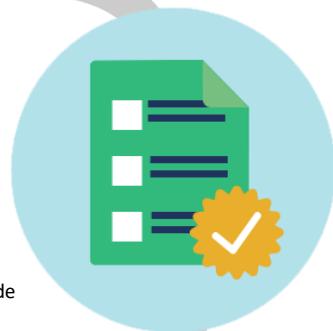


Documents à l'appui

- Remplissez le formulaire de demande en ligne.
- Téléchargez vos documents à l'appui.
- Soumettez le tout.

- Imprimez les documents.
- Remplissez et signez le formulaire de demande.
- Ajoutez les documents à l'appui.
- Envoyez le tout à : C.P. 6000, Fredericton (N.-B.), E3B 1E7

- Avis de cotisation
- Convention de bail ou formulaire de confirmation de résidence
- Quatre talons de paie ou lettre de confirmation d'emploi
- Formulaire de dépôt direct



Étape 3 Examen de votre demande



- Nous vérifions que ta demande est complète, que les bons documents à l'appui ont été fournis et que les renseignements sont exacts.
- Nous communiquons avec vous si d'autres renseignements sont requis.

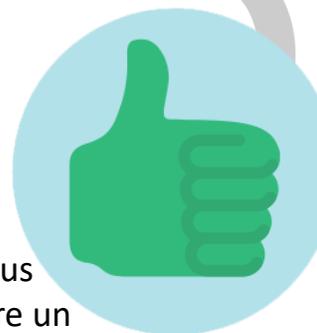


Étape 4 Décision



Nous vous avisons de la décision prise par :

- Courriel



Il s'agit d'une nouvelle prestation et notre équipe examinera votre demande le plus rapidement possible. Le traitement et la décision pourraient quand même prendre un certain temps. Nous vous remercions à l'avance de votre patience.

Si vous avez des questions, veuillez visiter notre site Web. Pour toute question concernant le processus de demande, vous pouvez envoyer un message par courriel à infochb-acl@gnb.ca ou appeler le 211